



ORGANISATION – JOKER – ASSOCIATION

Anne-Marie (co-Responsable AMAP) et Jean-Paul (Réfèrent Légumes) racontent l'AMAP de Chessy (69)

INTRO

L'AMAP Paniers de Liens, de Chessy-Les-Mines fait partie de l'Association Mines de Liens dont l'objectif est, comme son nom l'indique, de **créer du lien entre citoyens d'un même territoire**. Depuis sa création en 2008, l'association a permis l'impulsion et la **réalisation d'initiatives citoyennes à travers la formation de nombreux « Ateliers »**. L'AMAP, qui constitue l'un de ces « Ateliers », est donc, elle aussi, **le fruit d'une volonté et d'un projet mené par un groupe d'adhérents de Mines de Liens**.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'AMAP Paniers de liens, son fonctionnement et son organisation découlent des idées fondatrices de Mines de Liens : « **Ici, on travaille vraiment en collectif** » livre Françoise Bornard, co-présidente de l'association, présente sur les lieux de la livraison le jour de l'entretien. « **Lorsqu'une idée germe au sein de Mines de Liens, on en parle et on crée en conséquences.** » C'est ainsi qu'est née l'AMAP en 2010, sous l'impulsion d'Anne-Marie et de son mari Christian, entourés d'autres adhérents. Si les deux époux endossent aujourd'hui les rôles de « co-responsables de l'Atelier AMAP », **ils n'envisagent aucunement cette position comme supérieure à celle des autres amapiens**. Jean-Paul confirme cela en précisant qu'au sein de Mines de Liens et donc de l'AMAP, « **on ne se sent pas pressurisé par une hiérarchie soi-disant plus engagée que les bénévoles lambdas.** » Cette organisation horizontale est, selon Anne-Marie et Jean-Paul, possible grâce à différents éléments.

Porteurs d'expérience

TÉMOIGNAGE : Anne-Marie BARALON, co-responsable de l'AMAP et Jean-Paul VASSEUR, réfèrent Légumes

AUTEUR : Léna Guérin, Service Civique au Réseau AMAP Auvergne Rhône-Alpes
DATE/LIEU : Le 29 Juin 2017, à la Salle des Fêtes de Chessy-les-Mines, lieu de livraison de l'AMAP.



L'AMAP Paniers de Liens c'est :

6 Paysans 1 Artisan

50 Adhérents

Une **adhésion** de 12€/an à Mines de Liens, qui ouvre accès à tous les ateliers de l'**association**

Une **livraison** tous les jeudis de 18h30 à 19h30

Des **contrats** de 6 mois

POINTS FORTS



> Une organisation en amont, pour une autonomie durable des amapiens

Selon Anne-Marie, la clé de la réussite de cette AMAP réside notamment dans le fait **qu'un travail structuré ait été réalisé dès sa naissance**. La création d'un **espace dédié à l'AMAP sur le site internet de Mines de Liens, permet aujourd'hui à chaque amapien d'être autonome dans sa gestion de contrats**. Bien que cet élément ait nécessité un investissement non-négligeable dans les débuts, il bénéficie aujourd'hui à tous les membres de l'AMAP et allège, dans le même temps, le travail des référents de chaque produit. Jean-Paul appuie cette idée en affirmant **qu'il « n'a pas beaucoup de travail en tant que référent. »** L'essentiel de ses missions se concentre sur **les deux temps forts que représentent les renouvellements de contrats**. Il doit notamment s'assurer que **le paiement de chaque contrat ait été effectué**. Tout au long de l'année, Jean-Paul est également en charge **de faire le lien entre les adhérents et le producteur** de légumes. Selon lui, **la communication avec le paysan est primordiale** pour que le partenariat se déroule convenablement. Ce dialogue est évidemment facilité par la bonne entente qui règne entre Olivier, le maraicher et Jean-Paul : « Honnêtement, ce n'est pas très contraignant, avec Olivier ça marche tout seul. »

> Souplesse et Tolérance

Qui intégrer à l'AMAP ? Simple « consommateur » ou citoyen engagé, investi et sensibilisé aux enjeux alimentaires, climatiques et sociaux ?

Anne-Marie ne cache pas que cette question a parfois donné lieu à de vifs échanges. Effectivement, pour nos deux amapiens, **« l'AMAP est un vrai choix citoyen »**, les partenariats induisent un engagement de taille pour et avec les paysans. **L'idée n'est pas seulement de venir chercher un panier de produits mais bien de soutenir les producteurs de son territoire sur un temps donné, défini par un contrat**. Malgré ces convictions profondes qui animent certains membres, **« l'AMAP ne ferme ses portes à personne. »** Cette décision est le résultat de nombreux dialogues ayant eu lieu au sein des réunions qui rassemblent les co-responsables, les référents produits et auxquelles tous les amapiens sont conviés. Pour Jean-Paul et Anne-Marie, **« l'asso constitue un groupe humain, comme partout, comme dans une famille, alors chacun arrive avec son niveau d'engagement. »** Ensuite, les choses se font d'elles-mêmes, au fur et à mesure et à force de **« voir comment les autres personnes agissent au sein de l'AMAP. »**



S'inscrire aux permanences de livraison est également le moyen de saisir les enjeux d'un engagement en AMAP : on y rencontre les paysans, on prend le temps de discuter avec les autres amapiens, et plus simplement on savoure un moment de partage entre citoyens.

La souplesse est également de mise pour dépasser les freins inhérents à un engagement en AMAP. Les Paniers de Liens ont fait le choix de **proposer des contrats de 6 mois** afin, par exemple, de **permettre aux amapiens-jardiniers de ne s'engager que pour la période hivernale** (du 1 Octobre au 31 Mars). Ainsi, ils peuvent profiter des légumes de leur potager en été sans pour autant tirer une croix sur l'AMAP.

La nécessité de **se rendre toutes les semaines à heures fixes sur le lieu des livraisons** peut également constituer un frein à l'adhésion. **Pour pallier ces contraintes, les amapiens disposent de trois paniers Joker** en été et d'un en hiver. Ce fonctionnement permet de soulager la contrainte de présence, particulièrement durant les vacances d'été. Évidemment, les dates d'absence doivent être communiquées aux paysans en amont.

Anne-Marie précise également qu'elle essaie de **mettre en relation les amapiens résidents proches les uns des autres** : Les voisins peuvent ainsi se répartir les jours de présence aux livraisons. **Évoquer cette possibilité dès la première rencontre** avec un potentiel futur amapien facilite parfois l'engagement.

À RETENIR DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS

Se rendre aux livraisons toutes les semaines

peut représenter une contrainte pour les amapiens. Les contrats de l'AMAP de Chessy comprennent donc 3 Paniers Joker en été et un en hiver. Les référents et responsables essaient également de mettre en contact les « voisins » afin qu'ils puissent alterner leur présence aux livraisons.

Avoir un panier de légumes moins diversifié en hiver

peut constituer un frein à l'adhésion. Anne-Marie a créé un espace « Recettes » sur le site internet de Mines de Liens. Cette initiative qui nécessite l'investissement et la participation de chacun, permet aux Amapiens de se familiariser avec les légumes de leurs paniers.

Mobiliser les adhérents et leur faire prendre conscience de la dimension associative de l'AMAP

peut s'avérer un exercice difficile. Paniers de Liens prend le parti d'accueillir toutes les personnes désireuses d'intégrer l'AMAP et croit en la capacité des amapiens et paysans à susciter l'envie de s'investir.

POUR ALLER + LOIN

Toutes les infos sur l'AMAP Paniers de Liens et l'association Mines de Liens : <http://www.minesdeliens.org> /

Contactez l'asso : minesdeliens@gmail.com

Retrouvez les photos des Paniers de l'AMAP Paniers de Liens sur l'outil « Les Paniers de nos AMAP » du Réseau Auvergne Rhône-Alpes : <http://amap-aura.org/paniers/>